

Numéro 43

Juillet 2022



*Toute l'information sur la vie du village et de ses associations,
en temps réel*

 www.douvres.fr

 [Mairie de Douvres](#)

DOUVRES INFORMATIONS



Crédit photo : merci Marie-Louise Dubois

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lyllo THEVENET	27/12/2021
Hanaé IZOUGARHEN	14/02/2022
Timaëlle GUERIN BRAILLY	06/03/2022
Diana HALLET	22/05/2022
Théo BARTHELEMY	23/05/2022
Louise TAVERNIER	01/06/2022

DECES

Isabel TARDY	22/02/2022
Anne-Marie MOINEAUT	23/03/2022

MARIAGES

Laurent MARCHAND et Fatiha OURDJINI	20/05/2022
Martin DONNADIEU et Isabelle GRUN	25/06/2022
Laurent NICOD et Laëtitia BELLATON	25/06/2022

SOMMAIRE

Page 3 :	Mot du Maire
Page 4 à page 12 :	Vie municipale
Page 11 à page 19 :	Vie associative
Page 20 à page 23 :	Vie du village, Vie pratique
Page 28 :	Douvres en images

Planning de la collecte sélective



Travaux bruyants et nuisances sonores

L'été revient et avec lui, son lot de nuisances sonores et de voisins mécontents, ce qui justifie **un bref rappel de la réglementation** en la matière (fixée par arrêté préfectoral et donc applicable dans tout le département de l'Ain).

■ **Activités de jardinage et de bricolage bruyantes** (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse etc..) limitées à certaines heures de la journée : **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

■ De même, **le brûlage de déchets verts est interdit toute l'année**, lui aussi réglementé par un arrêté préfectoral. Cette interdiction concerne aussi les incinérateurs de jardin. Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeur et de fumée, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendie, a fortiori en période de sécheresse.

Horaires Déchetterie d'Ambérieu

Tous les jours sauf le dimanche,* de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. (*)

Fermeture le samedi à 19h00 en période estivale, du 01/04 au 30/09.



Elle est accessible **gratuitement** à tous les particuliers résidant sur le territoire de la CCPA **jusqu'à 25 passages par année civile. (à ce jour).**

Au-delà, les particuliers devront s'acquitter d'un **montant forfaitaire de 8€ par passage supplémentaire.**

Réalisation de ce bulletin : Lucette Bourgeois, Françoise Cavanne, Charlotte Supernak et les associations pour la rédaction des textes et Charlotte Supernak pour la collecte des articles, la construction de la maquette et la mise en page.

Chères Douvroides, Chers Douvrois,

C'est avec joie et avec plaisir que je vous adresse ces quelques mots pour ce 43^{ème} bulletin municipal.

En ce premier semestre, suite à la baisse de la COVID 19, les associations ont repris leurs activités. Ainsi le carnaval, le Trail, la Fête des Fours, la Vogue et la Farfouille pour les principales, ont pu avoir lieu comme prévu. **Un grand merci aux différentes associations pour leur investissement !**



■ **Un petit point sur les travaux de la commune en cours ou à venir :**

- **Les travaux de curage de la Cozance**, pour prévenir les risques d'inondation, ont été réalisés à différents endroits et pris en charge par le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A). Je profite de ces quelques mots pour les remercier de l'aide apportée.
- Après l'installation de poteaux bois au cours de ce deuxième trimestre, **les travaux de tirage de la fibre optique** vont commencer dans tout le village. Aussi, je vous remercie de votre compréhension face à la gêne occasionnée et je vous demande d'être prudent lors de vos déplacements au droit des travaux...
- La phase de diagnostic pour **la révision du PLU** est en cours.
- Les **travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage et de télécommunication chemin du Moulin** sont en cours d'achèvement, nous sommes dans la phase de raccordement des riverains sur les réseaux souterrains.
- Les **travaux du parking et de la rénovation du parvis de l'église** sont en cours de réalisation.
- **Le marché du vendredi matin est malheureusement terminé.** En effet Laurent DREVETON, qui avait installé ses étals en 2020 avant le 1^{er} confinement et qui avait attiré d'autres chalandes au cours de ces deux années et demie a dû mettre fin à son activité. Je le remercie chaleureusement car il nous a permis de passer les périodes de confinement tout en ayant la possibilité de faire nos courses localement.

■ **Au sein de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain (CCPA)**, nous réfléchissons à la mise en œuvre d'un **transport à la demande**. Plusieurs groupes de délégués se sont réunis par secteur pour envisager son déploiement sur le territoire.

L'objectif de ce service de transport public serait de compléter l'offre de transport actuelle sur le territoire.

Sur réservation préalable, l'idée poursuivie serait que chaque résident du territoire ait la possibilité de se rendre vers un lieu offrant des services de santé, administratif, de transport régulier ou des commerces.

En complément, les orientations suivantes seraient proposées pour le service, et seront déclinées plus finement sur le territoire dans la suite de l'étude :

- La prise en charge des usagers se ferait d'arrêt à arrêt.
- Le territoire de la CCPA serait découpé en 4 secteurs.
- Principe de rabattement vers les centralités du secteur : les usagers d'un secteur pourront rejoindre les arrêts de destinations spécifiques au secteur et en repartir. Les arrêts de destinations au sein d'un secteur seront définis précisément dans la suite de l'étude. Ils comprendront par exemple les gares, centres villes des communes principales, pôles médicaux, hôpitaux, services administratifs, zones commerciales, ... L'hôpital d'Ambérieu serait accessible depuis l'ensemble des secteurs.
- Principe de complémentarité avec les autres offres de mobilités, avec priorité aux offres régulières ou existantes : si un usager souhaite réaliser un trajet qui peut être fait en transport en commun régulier (train ou lignes interurbaines), il sera orienté vers ce service.
- Fonctionnement du lundi au vendredi sauf jours fériés.
- **Service ouvert à tous avec une limite d'utilisation à 10 allers-retours par mois.**
- Tarification uniforme conforme à la tarification régionale des lignes interurbaines.

Je vous tiendrai informé des suites données à ces réflexions.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances et un très bel été avec la liberté retrouvée, mais attention, un nouveau variant d'Omicron est apparu et circule toujours donc prudence...

A très bientôt.

Christian Lemoine


BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
■ Charges à caractère général	144 270 €
■ Frais de personnel	194 224 € (dont 99 610 € de charges)
■ Indemnités des élus	44 992 € (dont 7 580 € de charges)
■ Contributions extérieures (police municipale, Centre Nautique, SIEA SIVU Les Ptits Mômes, etc...)	67 089 €
■ Autres dépenses regroupées	54 667 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	505 242 €
RECETTES	
■ Impôts et Taxes (taxes foncières, DSC, FNGIR)	528 471 €
■ Dotations et participations (DGF, DSR, FCTVA...)	90 952 €
■ Produits divers (loyers perçus, remboursement assurance...)	37 818 €
■ Excédent de fonctionnement 2020	163 153 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	820 394 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
■ Remboursement de la dette (y compris Clos Lamanne)	71 866 €
■ Colombarium, cimetière	13 356 €
■ Etudes Clos Lamanne (relevés topo, étude géotechnique)	5 181 €
■ Isolation des combles du local Jeunes	2 026 €
■ Remplacement chauffage (logement 1er étage Clos Buisson)	1 234 €
■ Alarme atelier municipal	923 €
■ Achat outillage, suite à vol	4 162 €
■ Equipement aire de Loisirs (dont remplacement jeu à ressort)	1 614 €
■ Panneaux d'affichage électronique	9 802 €
■ Equipement Ecole en PC et tablettes	9 540 €
■ Dépenses diverses	7 093 €
■ Extension cantine, création préau et cheminement sécurisé	285 345 €
■ Déficit antérieur 2020	57 328 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	469 470 €
RECETTES	
■ Divers	517 €
■ Amortissements 2021	19 059 €
■ FCTVA (sur dépenses d'investissement)	33 609 €
■ Taxes d'aménagement	22 905 €
■ Subventions de l'état (cantine, préau, cheminement sécurisé)	38 526 €
■ Affectation de l'excédent de fonctionnement 2020	185 797 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	300 413 €

BUDGET 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT Exercice 2022

DEPENSES				RECETTES			
Comptes	Intitulés	Dépenses Réalisées 2021	Budget Primitif	Comptes	Intitulés	Recettes Réalisées 2021	Budget Primitif
011	Charges à caractère général	144 269,71 €	159 350,00 €	70	Produit des services	1 609,62 €	2 350,00 €
012	Charges de personnel	225 456,63 €	228 100,00 €	73	Impôts et taxes	528 471,00 €	507 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	95 120,57 €	105 100,00 €	74	Dotation et participation	90 951,52 €	73 400,00 €
66	Charges financières	2 883,22 €	2 500,00 €	75	Autres produits de gestion courante (Loyers)	24 667,08 €	28 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	862,85 €	2 300,00 €	77	Produits exceptionnels	2 851,06 €	1 000,00 €
68	Créances douteuses	600,00 €	600,00 €	013	Atténuation des charges	- €	2 000,00 €
014	Atténuation de produit	16 990,42 €	18 000,00 €	042		8 690,13 €	- €
042	Opération d'ordre (amortissements)	19 058,75 €	18 500,00 €			- €	
	Sous total des charges	505 242,15 €	534 450,00 €		Sous total des recettes	657 240,41 €	614 650,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- €	10 238,65 €	2	Excédent antérieur de fonctionnement	163 153,31 €	160 091,10 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	230 052,45 €				
	Total des dépenses	505 242,15 €	774 741,10 €		Total des recettes	820 393,72 €	774 741,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT Exercice 2022

DEPENSES				RECETTES			
Comptes	Intitulés	Dépenses Réalisées 2021	Budget Primitif	Comptes	Intitulés	Recettes réalisées 2021	Budget Primitif
10	Taxes aménagées versées sous densité	- €	1 000,00 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €
16	Emprunts et dettes	49 604,89 €	51 250,00 €	040	Amortissements	19 104,15 €	18 500,00 €
20	Immobilisations corporelles	2 094,41 €	20 000,00 €	041	Opérations d'ordre patrimoniale	- €	- €
21	Immobilisations incorporelles	52 816,07 €	95 500,00 €	10	Dotations et fonds divers de réserve	242 311,73 €	220 060,47 €
23	Immobilisations en cours	285 344,66 €	331 265,00 €	13	Subventions d'investissement	38 526,00 €	352 444,00 €
27	Autre immobilisation financière	22 261,51 €	23 000,00 €	16	Emprunts et dette assimilée	471,52 €	750,00 €
45	Participation voie et réseau (PUP)	- €	6 000,00 €	204	Subvention d'équipement versée	- €	- €
041	Opérations d'ordre entre sections	- €	120 600,00 €	23	Immobilisations en cours	- €	- €
204	Subventions équipement versée	20,48 €	- €	4582	Investissement sous mandat	- €	6 000,00 €
	Sous total des charges	412 142,02 €	648 615,00 €		Sous total des recettes	300 413,40 €	597 754,47 €
001	Déficit antérieur d'investissement	57 328,30 €	169 056,92 €	1	Excédent année N-1	- €	- €
20	Dépenses imprévues	0,00 €	10 135,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- €	230 052,45 €
	Total des dépenses	469 470,32 €	827 806,92 €		Total des recettes	300 413,40 €	827 806,92 €

TRAVAUX PREVUS EN 2021, RESTANT A REALISER EN 2022

Etude de la révision du PLU	5 385 €
Paratonnerre de l'église	12 000 €
Cheminement sécurisé école - église	63 261 €
TOTAL	80 646 €

RECETTES PREVUES EN 2021, RESTANT A REALISER EN 2022

Etat : subvention extension cantine, création préau et cheminement	43 461 €
CCPA : subvention " " " " "	8 600 €
Région : subvention " " " " "	84 800 €
TOTAL	136 861 €

Principaux travaux (réalisés ou en cours durant le 1er semestre)

■ Les travaux d'extension de la cantine, de la création du préau et du cheminement sécurisé sont terminés et les enfants ont repris possession des lieux depuis janvier (voir meurs commentaires page 12).

Coût total des travaux et de la maîtrise d'œuvre : 356 752€ TTC

Subventions obtenues : 175 387 € (état, région, CCPA).

■ A l'aplomb de la passerelle qui permet de rejoindre la cantine, nous allons poser **deux bancs** en haut de l'escalier, dans la zone carrée libre que vous avez peut-être remarquée.

■ Pour le compte du SIEA (syndicat d'électricité), **pose de 28 poteaux** pour le **déploiement de la fibre**, parfois à proximité de poteaux existants, ce qui peut sembler surprenant. En effet, certains poteaux n'étaient pas dimensionnés pour supporter la charge supplémentaire entraînée par la pose de la fibre. L'entreprise qui a posé les nouveaux poteaux s'est conformée au cahier des charges d'EDF.

■ Câblage **d'un nouveau paratonnerre** sur le **clocher de l'église**. Le paratonnerre a été installé pour sécuriser l'église et des travaux pour changer le support du coq et de la croix sont en cours, ainsi que leur nettoyage et leur rénovation.

■ **Enfouissement des réseaux électriques** sur le Chemin du Moulin, le long de la Cozance, ceci en prévision des travaux d'aménagement des abords de l'Eglise.

■ **Abattage de deux platanes malades**. Avant de lancer les travaux de réalisation du parking de l'église, la commune a sollicité l'ONF pour réaliser un diagnostic de l'état sanitaire et physiologique ainsi que du risque potentiel que pouvaient présenter 2 platanes situés vers l'église.

Pour assurer la sécurité des lieux, l'ONF a préconisé l'abattage de ces deux platanes, compte-tenu de **la médiocrité de leur état sanitaire** (présence importante du phellin tacheté, champignon dont l'évolution ne peut être stoppée et qui entraîne des altérations qui évoluent toujours défavorablement) et **du risque élevé de rupture** que pouvaient représenter les branches charpentières.

 **Les deux platanes abattus seront remplacés par deux nouveaux platanes de haute-tige, et un troisième sera également replanté aux abords de l'église dès la fin des travaux.**



Fibre Optique

La fibre optique sera prochainement déployée sur le territoire de la commune, le SIEA a effectué les travaux préparatoires (*pose de poteaux, tirage de l'artère dans tout le village...*) au cours du premier semestre 2022.

Une fois que vous serez informés du raccordement effectif de Douvres à la fibre optique, il vous restera encore quelques étapes à franchir :

- **Vérifier l'éligibilité** de votre logement en vous connectant sur www.reso-liain.fr.
- Vous êtes éligible à la fibre, **choisissez votre opérateur**. Les principaux fournisseurs d'accès internet partenaires du réseau Liain sont les suivants (à ce jour) : SFR, Nordnet, Orange, Kiwi, Adeli, Bouygues, Free, K-net.
- L'opérateur que vous avez choisi fait **la demande de raccordement** au SIEA. Comptez un délai de 3 à 4 semaines pour que les travaux soient pris en compte. **Attention, les travaux de raccordement entre le réseau fibre et votre logement sont à votre charge, mais souvent assumés par votre opérateur fibre.**
- **Installez** vos équipements dans votre logement.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'installation de la fibre optique ainsi que les modalités des offres que vous pourrez souscrire auprès des fournisseurs, une fois le raccordement effectué, sur le site internet www.ain.fr/fibre-optique.



Urbanisme : quelques rappels

Spécial piscines

Vous pouvez intégrer une piscine dans votre jardin sous réserve de **respecter le plan d'urbanisme et de prévention des risques**.

La piscine est une construction : on ne peut l'implanter que dans des zones constructibles exemptes de risques.

En tant que construction, il faut **respecter les règles de distance par rapport aux limites de propriétés et les distances minimales par rapport à la voirie**.

Au-delà d'une certaine surface et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non, construction d'une piscine avec son abri, construction d'un abri sur une piscine existante), **des autorisations sont nécessaires**.



■ Les piscines posées sur le sol, **gonflables ou démontables**, installées **plus de 3 mois** par an, sont soumises à une autorisation préalable (déclaration préalable).

■ Installation ou construction d'une piscine privée **enterrée ou semi-enterrée de taille comprise entre 10 m² et 100 m²** :

- **Piscine sans abri ou avec abri de moins de 1,80m de haut** : une déclaration préalable est obligatoire. Une taxe d'aménagement est perçue.
- **Piscine avec abri de plus de 1,80 m de haut** : un permis de construire est obligatoire. Une taxe d'aménagement est perçue.

■ Installation ou construction d'une piscine privée **enterrée ou semi-enterrée de taille inférieure à 10 m²** :

Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme mais **attention, l'implantation doit respecter les règles de distances**.



Le STEASA a récemment décidé que la vidange des eaux de piscine devait à partir de maintenant s'effectuer dans les eaux usées.

■ Remplissage / vidange :

Vous devez respecter les arrêtés préfectoraux en cas de sécheresse.

La manière d'évacuer vos eaux de piscine est importante. Renseignez-vous auprès des installateurs.

■ Dispositif de sécurité :

Les piscines privées doivent être équipées d'un dispositif de sécurité afin de prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants. **Le dispositif doit respecter certaines normes**. Pour toutes les piscines y compris celles posées sur le sol, gonflables ou démontables, la baignade des enfants doit se faire **sous surveillance active d'un adulte**.

Si votre piscine n'est pas équipée d'un dispositif de sécurité, vous vous exposez à une amende de 45 000 €.

En Bref !

■ **Arrêté préfectoral sécheresse, message du SIERA** (Syndicat Intercommunal des Eaux Région d'Ambérieu-en-Bugey) : nous sommes en **seuil de vigilance**, donc pas de contraintes particulières d'usage de l'eau pour l'instant, néanmoins, les usagers sont appelés à la **sobriété** dans l'utilisation de ces ressources afin qu'elles satisfassent leurs besoins le plus longtemps possible en période d'étiage. Les usages de l'eau provenant des réseaux d'eau potable publics et privés sont prioritairement **réservés à la satisfaction des besoins en alimentation d'eau potable et à la défense contre l'incendie**.

■ **Le radar pédagogique** a été déplacé et se trouve pour quelques temps au niveau du n° 145 Route d'Ambérieu. Il est là pour contrôler la vitesse des conducteurs et leur rappeler que celle-ci est **limitée à 30 km/h dans tout le village**.

■ **Coupes affouagères** : vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie **du 1^{er} juin au 30 septembre** pour obtenir une coupe affouagère (une par foyer, au Lieudit Taponnet). **Coût : 70€**

■ Jeudi 19 mai **réunion de présentation du projet d'aménagement du Clos Lamanne** : une soixantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation du Maire Christian Limousin, en présence d'Alpha 3A. Christian Limousin a expliqué les raisons qui ont motivé la décision d'acquérir en 2017, par le biais de l'EPF (Etablissement Public Foncier) le tènement, notamment la volonté **de conserver le pigeonnier**. Les différentes remarques du public ont été notées.

Cérémonies

Remise des trophées Roger Gros

Pas de cérémonie des Vœux du Maire en 2021 pour cause de pandémie. Mais la municipalité a décidé de **récompenser les jeunes du village**, en présence de leurs parents et des Conseillers Départementaux Aurélie Petit et Joël Brunet.

Linda Gros a donc remis **les Trophées Roger Gros** à **Joélie Rousset** (rugby), **Andréas Rousset** (rugby), **Sacha Courthaliac** (rugby et athlétisme, notamment pour sa médaille d'argent aux championnats de France cadets sur 100m et sa 4^{ème} place au 200m), **Samuel Chanel** (cyclisme), **Gaspard Salaün** (peinture, Gaspard n'a que 8 ans ½) **Arthur Tyczynski** et **Léo Cavagna-Crestani** (photo-reportage sur les inondations du 10 mai 2021).



Félicitations à ces jeunes Douvrois, le Conseil Municipal est très fier d'eux et veut leur témoigner son attachement et sa reconnaissance à travers ces récompenses !

Récompenses municipales

L'équipe municipale a aussi souhaité mettre à l'honneur **d'anciens Conseillers Municipaux**. En présence de Marie-Louise Dubois, Maire de 2001 à 2014, Christian Limousin a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en argent à **Chantal Janin** (élue au Conseil Municipal pendant 32 années au total, avec une pause de 6 ans pour raisons professionnelles) et à **Michel Balain** (élu au Conseil Municipal pendant 21 ans, avec une pause de 13 ans pour raisons professionnelles).

Robert Taponard a aussi été mis à l'honneur avec la remise de la médaille de la ville pour 12 années de bons et loyaux services. Chantal et Michel ont aussi reçu la médaille de la ville et tous les 3 se sont vus offrir, non sans une émotion certaine, un album photo personnalisé retraçant leurs années d'élus.



La commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue en présence de public après 2 années en comité restreint pour cause de confinement. C'est avec plaisir que nous avons retrouvé **la Diane des Grangeons** pour quelques morceaux de musique et une Marseillaise a cappella, avant de partager le verre de l'amitié.



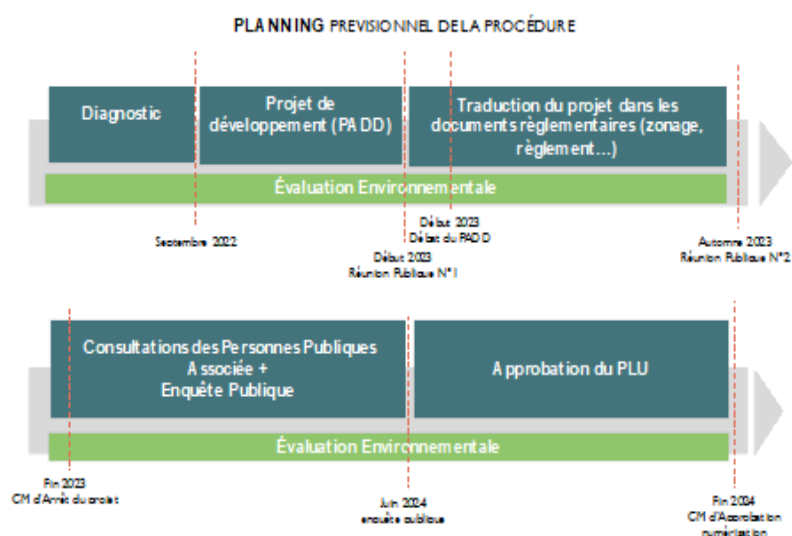
Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Conseil municipal, par délibération du 24 février 2022 a décidé **la révision de son PLU**, en vigueur depuis janvier 2009.

Véritable outil de planification, il permet au Conseil Municipal **d'imaginer l'avenir de son territoire en matière d'occupation des sols, de mettre en place le cadre réglementaire nécessaire à son développement, de définir les règles architecturales, morphologiques et d'implantation qui devront être respectées pour tous les projets d'aménagement ou de construction sur la commune.**

■ Cette décision répond aux souhaits suivants :

- Accompagner la commune dans son développement de manière cohérente (934 habitants en 2008 pour 1059 en 2018)
- Se conformer au nouveau contexte législatif en matière d'urbanisme (loi ALUR, loi Climat et Résilience...)
- Se mettre en cohérence avec le SCoT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale) Bugey COTière Plaine de l'Ain (BUCOPA).



Les habitants seront informés

tout au long de la procédure par le biais du bulletin municipal, du registre et des documents mis à disposition en Mairie et via le site internet de la commune.

➤ Ils pourront participer à l'élaboration du PLU via notamment les réunions publiques participatives, et au travers de la phase d'enquête publique.

La participation de l'ensemble des acteurs du territoire à ce projet est une véritable opportunité d'envisager ensemble l'avenir de la commune.

La révision du PLU a été confiée à l'Atelier du Triangle.

La Piscine d'Ambérieu

Le Centre Nautique Bugey-Cotière fête ses 15 ans !

Après 2 années marquées par la pandémie et la fermeture consécutive du centre nautique, la piscine d'Ambérieu retrouve enfin un rythme de croisière : bébés nageurs, jardin d'éveil, école de natation, aquagym ou détente dans l'espace « bien-être », les activités sont nombreuses et s'adressent à tous.

Le Syndicat Intercommunal du Centre Nautique (qui regroupe 20 communes participant au financement de l'équipement) s'est engagé dès son ouverture **dans l'apprentissage du « savoir nager »** auprès des élèves de maternelle et de primaire de son territoire.

Son engagement se matérialise par **la gratuité de 8 séances de natation par classe.**

Les habitants du périmètre des communes du Centre Nautique (dont Douvres) bénéficient de **tarifs préférentiels sur les entrées et les abonnements**, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez retrouver les animations pour cet été sur le site www.piscine-amberieu.fr



Groupe des élus « Ensemble, continuons à agir pour Douvres »

La mairie, un lieu de rencontre

Depuis que les réunions sont autorisées sans contraintes sanitaires, vous êtes accueillis dans la Salle de la Mairie, :

- en tant que mariés, pacsés, baptisés civilement, invités, familles, associations,
- en tant que citoyens pour voter aux élections,
- en tant que riverains et voisins au sujet des travaux sur la rivière Cozance, de l'aménagement de la Guègne,
- en tant que Douvrois pour la présentation du chantier de l'église, pour expliquer les acquisitions foncières communales Clos Lamanne et les projets induits par ces achats : ces lieux doivent devenir des lieux de vie et non pas de simples bâtisses vides.

Avoir un patrimoine foncier c'est engranger des lieux, réfléchir à des projets mais en aucun ce ne peut être dans l'attentisme ou l'immobilisme parce que cela a un coût tel que de simples particuliers ne peuvent le supporter. Combien de lieux privés sont divisés, parcellisés au nom de la rentabilité individuelle ? Maintenir un patrimoine vivant c'est un acte volontariste. Acquérir du foncier pour les générations futures c'est un acte militant. Ce n'est pas larmoyer chaque jour sur le passé.

L'accueil de tous reste une préoccupation dans le village. Faire le pari de la jeunesse qui cherche un mode de vie agréable, plus sobre, plus équilibré et favoriser son accueil dans le village, faire le pari de l'accueil des aînés en ruralité – ce qui vaut mieux que des établissements au service des profits de grands groupes- ne pas vouloir réserver le village qu'aux plus aisés, telles sont des idées portées par notre majorité.

Vos contestations, vos suggestions, nous les entendons. Nous déplorons les fake-news qui circulent sur les réseaux sociaux. Il n'a jamais été question de détruire le pigeonnier du Clos Lamanne. Nous actons le désir de certains de conserver la grange. A quel prix ? Nous actons également que le lieu pour l'implantation de logements locatifs interpelle mais que vous n'êtes pas opposés à ceux-ci.

Faire revivre un espace dans un budget maîtrisé est une gageure que s'efforce de relever notre Maire. Sa réaction de préemption a permis d'épargner la destruction de l'ensemble Lamanne. Il a même étoffé le foncier en récupérant la maison Perrier et son jardin. Plusieurs études d'aménagement d'ensemble ont déjà été menées. Les organismes C.A.U.E et EPF sont consultés.

Nous lui renouvelons notre confiance en étudiant avec lui les meilleures propositions que vous nous ferez.

Groupe des élus « Douvres autrement »

Monsieur le Maire il est encore temps de **renoncer** !

Les Douvrois présents lors de la réunion publique vous l'ont unanimement et clairement demandé !

NON à la démolition de la Grange Lamanne, **OUI** à un projet co-construit au profit de nos associations, de **TOUS** !

Cette grange du 13^{ème} siècle fait partie de notre patrimoine commun et donne une harmonie au cœur du village.

Nous proposons :

Un espace **socioculturel** qui pourrait accueillir associations, salle d'exposition de nos artistes locaux, jardin pédagogique pour nos enfants et bien d'autres projets à travailler avec tous les acteurs de notre village.

Voilà notre **AMBITION** !

L'argument financier qui consiste à dire que c'est impossible ne tient pas car ce type de projet peut faire l'objet de partenariat et de subventions pouvant aller jusqu'à 80%.

Quant au projet de logements sociaux, il peut tout à fait trouver un autre lieu pour voir le jour même s'il conviendra de lever le doute sur des points importants (montage financier, mode d'attribution, destinataires...).

Protégeons le patrimoine des générations précédentes, pour en faire profiter les générations futures !

Nous mobiliserons toute notre énergie contre ce projet et comptons sur votre soutien !



Mélanie JACQUIN Serge GOMES,
conseillers municipaux

CCAS

Quelques grands anniversaires ont été souhaités : Mrs et Mmes Raymonde Rabachon, Roger Soeur, Jean-Pierre Soulier, Odette Meyer, Georgette Bocaccio, Madeleine Chanel-Yvrard, Nicole Diet, Ivan Zgrablic, Huguette Capet et Odette Louage.

Ils nous ont quittés :

M. Maurice Pellat à l'âge de 90 ans. Avec Josette, son épouse, ils habitaient une partie de l'année à Montluel et l'autre partie dans leur maison douvroise. Tant qu'ils l'ont pu, ils étaient présents pour le repas du CCAS.

M. Jean-Marc Chanal à l'âge de 69 ans. Il a été conseiller municipal de 1995 à 2001 sous la mandature de Michel Framinet puis de 2001 à 2008 avec Marie-Louise Dubois. **Mme Isabel Tardy** à l'aube de ses 79 ans. Elle résidait au lotissement de la Tour avec Marius son époux qui a été bénévole à la bibliothèque municipale.

Mme Anne-Marie Moineaut dans sa 81ème année. Discrète et souriante, c'était toujours un plaisir de converser avec Anne-Marie. Elle était heureuse de participer au repas du CCAS.

Nous présentons nos condoléances à leurs familles.

■ *Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous. Pensez à vous hydrater, fermez vos volets et ne sortez pas aux heures les plus chaudes de la journée.*

Nous vous souhaitons un bel été.



Nicole Diet



Odette Louage



Raymonde Rabachon

A vos agendas !

La situation sanitaire étant meilleure, le C C A S a programmé **le repas des Aînés samedi 15 octobre à midi** dans la Salle des Fêtes.



Odette Meyer



Georgette Bocaccio



Ivan Zgrablic

Ils sont nés !

Jules, Lyllo, Hanaé et Timaëlle, Diana, Théo et Louise ont reçu un petit cadeau. Nous souhaitons longue vie à ces jeunes citoyens douvrois.



Madeleine Chanel



Roger Soeur



Jean-Pierre Soulier

Ecole

Participation au concours académique «Non au harcèlement»



Neuf établissements de l'Ain, de la Loire et du Rhône, ont reçu le **prix académique « Non au harcèlement » 2022**. Ce prix s'inscrit dans le programme du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour la lutte contre les violences en milieu scolaire. Les élèves sont ainsi sensibilisés et deviennent acteurs de la prévention contre le harcèlement.

La classe de CP de Douvres a gagné le prix académique Coup de Cœur en réalisant une courte vidéo de 2 minutes. La cérémonie de remise des diplômes aux établissements lauréats académiques, présidée par le recteur d'académie Mr Olivier Dugrip, a eu lieu le **1er juin**.

Les élèves **Nina, Emma, Jenna, Younes, Maxence, Ely**, leur maîtresse, **Hortense Errigo** et

Sonia Guiselin, enseignante en PS-MS se sont rendus à la remise des prix et ont pu s'exprimer pour présenter le projet.

La mutuelle MAE a remis un chèque de **1000 €** à l'école de **Douvres**, lauréate du prix Coup de cœur académique.

C'est superbe, félicitations aux enfants de la classe de CP et à leurs enseignantes Mme Hortense ERRIGO, directrice et Mme Marine CAUSIER, remplaçante !



■ <https://www.ac-lyon.fr/concours-nah-edition-2022-124493> pour découvrir la vidéo.

Les enfants vont à la cantine : Interview

■ Paroles d'enfants :

Le cheminement : c'est beaucoup mieux, c'est tout doux. On se sent en sécurité. Cool avec le trottoir et les escaliers. Le petit chemin est parfait ...

Le préau : il est trop beau, il est grand...on n'est pas entassé, on est bien à l'ombre. On a de la place, de l'ombre.

Il manque de la couleur, des tags, des peintures mais pas dans le style du préau de l'école pour voir qu'on change de lieu.

Agrandissement de la cantine : c'est beau, il y a plus d'espace, la couleur verte nous plait bien. C'est beau l'espace vert.

■ Paroles d'adultes :

Le cheminement est agréable et sécurisant.

Nous sommes bien sous le préau lorsqu'il pleut, lorsqu'il fait chaud car il est aéré. Nous avons plus d'espace, nous travaillons dans de meilleures conditions...

La couleur verte de l'extension apaise les enfants.



Remise permis piétons

Cette formation n'ayant pu être dispensée depuis 2019 pour cause de pandémie, c'est donc **une cinquantaine d'élèves des classes de CE1 CE2 CM1 et de CM2** qui ont pu passer les épreuves du permis piéton, grâce à l'engagement actif de leurs institutrices, **Mmes Lizaldez et Gilloz**.

La remise des diplômes s'est faite en présence du Major **Eric Catherin**, de **Caroline Malagutti**, Maréchal des Logis en Chef, de **Jordan Pinchenore**, gendarme, et de **Lionel Mougeot**, Premier Adjoint, qui officiait à la place de Christian Limousin, absent.

Un goûter offert par la municipalité a clos la cérémonie.



Les élèves apprennent à se comporter en piétons prudents et responsables de leur propre sécurité et de celle des autres.

Sou des Ecoles

Enfin une année sans entrave !

Les membres du **Sou des écoles** remercient chaleureusement tous les bénévoles qui sont venus prêter main-forte sur les manifestations : carnaval, chasse aux œufs, trail...qui ont toutes rencontré un grand succès, avec bon nombre de participants qui ont parfois dû braver les intempéries !

Les bénéfices réalisés cette année ont permis aux enfants de visiter le **Musée des Soieries Bonnet** à Jujurieux, de faire venir l'équipe des Grottes du Cerdon pour présenter leurs **divers ateliers préhistoriques**, de profiter de **cours d'échecs**, d'investir dans du matériel, etc.

Nous avons clôturé cette année scolaire par l'habituelle **kermesse** qui a eu lieu au Clos Buisson le samedi 2 juillet.

Enfin, nous remercions également la **Mairie**, le **Comité des Fêtes** qui nous permettent de profiter des infrastructures et matériels du village ainsi que **L'AJD** pour leur précieuse aide lors du trail.



“ Nous souhaitons à tous un bel été et rendez-vous l'année scolaire prochaine pour de nouvelles aventures !

ZEN'Attitude

L'Association ZEN ATTITUDE de DOUVRES met en image le cours de Qi Gong animé par **Gérard BERT**, le **mercredi de 14 h à 15 h**. A cette occasion, les participants se sont exercés, entre autres, au maniement de l'éventail à travers différents mouvements et postures.



La saison 2021-2022 s'est terminée le 22 juin. Les cours pour la saison 2022-2023 reprendront en septembre 2022 avec de nouvelles pratiques accessibles à tous et à tout âge. Basé sur les principes de la médecine chinoise, le Qi gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Il peut donc aider chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire. Il procure également détente et calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique.

Venez nombreux découvrir les bienfaits du Qi Gong lors du cours d'essai gratuit que nous proposerons à la rentrée !

■ Plus d'informations concernant les cours, jours et horaires proposés sur notre site : <https://zenattitudedouvres.wixsite.com/website>

La Vie du Loup

La Vie du Loup est heureuse d'annoncer qu'une **balade contée et musicale** se déroulera **samedi 24 septembre après-midi**.

Le long d'un parcours d'environ 2,5km, sillonnant les rues, chemins et sentiers d'une partie du village, les habitants de Douvres auront le plaisir de découvrir des contes dits par les membres du **Moulin à**

Paroles et des instants musicaux joués par des Douvrois. L'association

So Folk, associée à l'événement ouvrira la balade et la clôturera par un concert. La municipalité offrira à l'issue de la manifestation une collation apéritive. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

■ <https://cavanef.wixsite.com/vieduloup-douvres>



Tous les musiciens petits et grands sont invités à se manifester pour une participation éventuelle.

Prochaines réunions prévues pour l'organisation : lundi 27/06 et vendredi 09/09

Pour la réussite de cette balade la Vie du Loup compte sur **un nombre conséquent de bénévoles** : n'hésitez pas à vous faire connaître.

Bibliothèque

La première partie de l'année 2022 a commencé de façon plus satisfaisante que l'année passée !

Du 10 janvier au 10 février le **Mémorial des Enfants d'Izieu** nous a confié **l'exposition itinérante: « 7 Avril 1946 une grande et émouvante journée du souvenir »** environ 50 personnes l'ont visitée.

Pour notre 6^{ème} participation **aux Nuits de la Lecture sur le Thème « L'Amour »** le samedi 22 janvier nous avons organisé 3 manifestations : en matinée, séance de contes pour les enfants, à 15h **concours d'écriture et de déclamation de poésie** avec remise de prix aux jeunes gagnants, et à 18h, lectures à voix haute de textes sur l'amour et aussi des lettres des enfants de la Maison d'Izieu à leurs parents.

La Fête du Court Métrage a pu se dérouler cette fois après deux années de privation dans la grande salle de la mairie du 16 au 22 Mars. Il y a eu 11 projections pour tous les publics et 95 amateurs en ont profité.

A la rentrée des vacances de Pâques, la dangerosité de la pandémie s'estompant, nous avons repris notre collaboration avec l'école.



Des ventes de livres ont eu lieu devant la bibliothèque les 14 et 21 mai et le 18 juin, stand à l'occasion de la farfouille du village.

Le 25 juin au Clos Buisson après-midi **« Partir en livres »** : présentation de notre bibliothèque et tentative de reconquête de nos lecteurs qui nous ont bien « délaissé » pendant ces deux dernières années.

Le 5 juillet les élèves de la classe de CM1-CM2 présentent 1 2 3 albums aux dames du club de la Babillière, ces albums étant choisis pour un public intergénérationnel. Gros succès !

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Nouvelle recrue au Centre de Première intervention de Douvres !

John Hogert est âgé de 35 ans. Il est marié et est papa d'une petite fille de 3 ans.

Il s'est installé à Douvres en début d'année 2021, mais il avait passé une partie de son enfance dans le village.

Avant d'intégrer les Sapeurs-Pompiers de Douvres, John était déjà pompier depuis 2003 au CPINI d'Ambronay.

En plus d'être pompier bénévole, John est chauffeur routier de matières dangereuses.



Si comme John vous souhaitez vous aussi nous rejoindre, les conditions d'engagement sont les suivantes :

Il faut être âgé de 18 à 60 ans, jouir de ses droits civiques, être en position régulière au regard du service national, et avoir une aptitude sans aucune contre-indication médicale.

Pour davantage de renseignements, prenez contact avec le chef de Corps Pascal Moine ou la Mairie de Douvres.

“ Nous lui souhaitons la bienvenue et nous le remercions d'être entré dans les rangs des pompiers de notre village.



Douvres, Mémoire et Patrimoine pour demain

L'église St Paul et St Pierre de Douvres était située plus haut dans le village, à l'emplacement de la chapelle du cimetière. Elle est mentionnée dans **une charte de 1323**. Devenue dangereuse en raison d'affaissements dus aux galeries de la mine de lignite, elle a été **démolie vers 1850**. Il fallut plusieurs années avant que **la nouvelle église ne soit édifiée en 1855** par les architectes Sage et Nivet, puis **le clocher érigé en 1864** sur les plans d'Emile Thoubillon, dessinateur puis adjoint de l'architecte de la Ville de Lyon. Il effectua dans le même temps la réédification totale de la façade, en raison de malfaçons.



L'emplacement de la nouvelle église, voulue plus proche du centre du village, fit l'objet de nombreuses discussions. Les propriétaires de terrains dans le quartier de Cozance, dont certains dépendaient de la commune d'Ambronay, en firent don constituant ainsi le terre-plein et le talus qui permirent l'élévation de l'église. D'autres donnèrent des journées de travail et/ou des sommes d'argent afin de réunir l'argent nécessaire à la construction aux côtés de l'Etat et du diocèse.

De style néo-roman, elle est orientée (chœur à l'est) avec une sacristie au sud. La voussure du portail repose sur 2 colonnettes à chapiteaux romans, sans doute des remplois de l'ancienne église. La souche du clocher est surmontée d'une flèche pointue. Des décors de style roman orne la façade au-dessus du porche (arcatures lombardes). **Les vitraux du chœur furent exécutés vers 1860** par Emile Thibault, peintre verrier à Clermont-Ferrand.

Le maître-autel en pierre est orné d'une frise d'orants dans un décor d'arcades ; il présente des traces de polychromie. Des stalles avec lambris (XIX^e siècle) habillent le chœur et une chaire en bois sculpté domine la nef. Elle permettait au prêtre d'être entendu par tous lors des prêches à une époque où les micros et la sonorisation des églises n'existaient pas.

“ C'est ainsi que bon nombre de familles de Douvres nous ont légué un site et un patrimoine inchangés jusqu'à aujourd'hui, dont nous sommes les dépositaires, quelques soient nos convictions.

■ douvres.memoire.patrimoine@gmail.com

PPVD

L'assemblée générale a eu lieu le 14 janvier, où le bilan moral et financier a été présenté.

La Saint Vincent, patron des vignerons, a suivi **le samedi 29 janvier**, avec plus de **90 repas préparés et livrés**. Cette année encore, cette fête s'est faite en « distanciel » à cause des conditions sanitaires. En espérant que l'on puisse se réunir l'an prochain dans la salle des fêtes, avec musique et bonne humeur.



La première taille de nos plants s'est déroulée **le 19 février**, avec les conseils de Léo, ancien ouvrier viticole, et de Raphaël, étudiant en vie de la vigne et œnologie. L'entretien du terrain s'est passé le 17 avril, avec le passage du motoculteur dans les rangs et une tonte générale du terrain.

Enfin, **une formation de taille** a été suivie par certains membres chez Alexis Balivet **le 26 mars**.

Un bon début d'année !



■ Vous pouvez nous suivre sur **notre blog** <https://ppvd425549196.wordpress.com/> (site accessible depuis le site de la Mairie) et sur notre page Facebook.

La Batterie-Fanfare la « Diane des Grangeons »

Une petite définition :

La batterie-fanfare est un type de fanfare incluant les percussions, la batterie désignant l'ensemble des tambours ouvrant la marche. Sa particularité est **qu'elle est historiquement composée uniquement d'instruments d'ordonnance** : clairons, trompettes de cavalerie et tambours ainsi que de cors de chasse. Seuls les instruments à sons naturels, c'est-à-dire dont la note est formée par le musicien sans l'utilisation d'aucun mécanisme (piston, clef, coulisse ...) sont admis.

Cependant, depuis son apparition au début du 20^e siècle, elle s'est enrichie progressivement au fil de l'évolution de son répertoire de nouveaux instruments dérogeant à ces règles (saxhorn basse, contrebasse, percussions, clavier, guitare basse...) pour devenir l'orchestre de batterie-fanfare.

Son répertoire s'étend des traditionnelles marches de défilé au jazz, en passant par la variété.



La Diane des Grangeons, la musique vient du cœur

On ne peut obliger une personne à jouer de la musique, soliste ou faire partie d'une formation musicale résulte d'une envie. Cérémonies, concerts, animations lors des fêtes de village sont l'occasion pour les musiciens et musiciennes de la Diane des Grangeons de faire partager leur travail et leur intérêt pour la musique. **Cette année nous avons pu enfin fêter l'été et la musique le mercredi 22 juin dans la cour de l'école.**



Tous les musiciens en herbe qui souhaitent rejoindre la batterie fanfare sont cordialement invités.



■ Répétitions **le mercredi de 20h30 à 22h00**, grande salle de la Mairie. Renseignements au **06 68 87 79 95**

Sportifs Douvrais

■ Athlétisme

Les benjamins se sont classés **4ème sur les 25 équipes** présentes au **championnat académique** (Loire, Rhône et Ain).

Dans l'équipe **Alexis Baglan** meneur de l'équipe sur 50 longueur et en relais, avec **Nathan Alehaux** progressent beaucoup.

En minimes **Clara Ramada** et son équipe terminent **4ème sur 20 équipes**.

Lors du **championnat départemental UNSS**, **Tess Courthaliac** et **Emma Baglan** se sont respectivement classées **2ème** et **3ème sur 400m** en cadettes, **Clara Ramada 3ème sur 80m** en minime, **Mathieu Cala 3ème sur 100m** et **2ème sur 200m** en cadets, **Sacha Courthaliac** réalise **un doublé sur 100m et 200m** dans sa catégorie en 10''92 et 21''84.

Du côté des grands, **4 athlètes du village** ont participé aux **interclubs séniors** fin mai. **Sacha Courthaliac**, sur 200m et en relais, faisait sa rentrée et a gagné devant des seniors (alors qu'il est junior) avec un temps de 22''06, le plaçant déjà à **la 10ème place française**, et sa préparation ne fait que commencer.

Flora Verhage sur 800m a fait d'énormes progrès, ainsi que **Jeanne Perrin** sur 100m haies et **Emma Baglan** sur le 400m, qui n'est que cadette 1ère année.

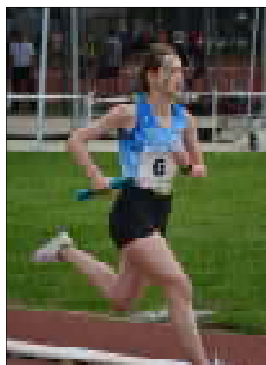
Enfin, l'équipe du lycée de la plaine de l'Ain (avec **Tess Courthaliac** sur 100m et longueur, **Jeanne Perrin** sur 100m haies, disque et en relais et **Mathieu Cala** sur 100m, longueur et en relais) a terminé **8ème aux Championnats de France UNSS** à Poitiers fin mai, après être devenue **championne académique**.

■ Cyclisme

Samuel Chanel endosse le titre de **champion de l'Ain junior** lors du championnat Ain-Rhône,

■ Gymnastique

Très belle performance de **Léa Esteban** qui termine avec son équipe de l'AIJF d'Ambérieu **4ème au championnat de France**, sur 35 équipes engagées à Chambéry le 11 juin dernier (catégorie moins de 13 ans, thème de l'année : les Massues).



“ Bravo à eux, le village de Douvres est très fier de ses champions !



AJD

L'Association des Jeunes Douvrais a commencé son année avec **une vente de pizzas** au four du Mollard en avril, puis elle a organisé **le Trail de Douvres** le 1^{er} mai, en collaboration avec le Sou des Ecoles.

Les jeunes ont également participé à **la Fête des Fours**. Les jeunes ont aussi organisé **la Vogue** et fait leur **tournée des brioches** les 11 et 12 juin.

 **Le tournoi de pétanque** est prévu le samedi 9 juillet.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes : animer pour s'aérer la tête

Après cette longue période sans festivités, le Comité Des Fêtes a pu réaliser quelques activités dans notre charmant village de Douvres.

■ **Opération fagots en avril** : une matinée consacrée à la coupe et à la confection des fagots de bois pour chauffer les fours pour le week-end de la Fête des Fours de Mai.

■ **La Fête des fours le week end des 21 et 22 mai** : 2 journées au cours desquelles galettes sucrées et salées furent confectionnées et cuites dans les fours à bois du village (**1700 galettes**).

Après deux saisons d'arrêt dues au Covid, il a fallu se remettre dans le bain, jongler avec les aléas des contraintes pour l'approvisionnement, remettre en route le travail d'équipe dans les fours où travaillent de concert plusieurs générations, les habitués et les novices. Tout ceci n'est certes pas évident et **il nous tient à cœur que le savoir faire se transmette d'année en année et surtout que cela reste un moment festif.**

Bien que cette opération ait pour vocation première d'aider seniors (CCAS) et enfants (Sou des Ecoles) de notre commune, elle est réalisée pour entretenir un esprit de partage, d'entraide, de fête et de convivialité.

Il ne faut pas perdre du regard que c'est aussi l'occasion de rassembler tous les habitants du village, de se faire de nouveaux amis, de rencontrer ses voisins et voisines que l'on ne voit pas forcément le reste du temps, à cause du rythme imposé d'une activité professionnelle.

Ce sont 2 jours de dur labeur, certes, mais des bons moments plus détendus aux pauses peuvent se créer autour d'un casse croûte organisé entre les personnes œuvrant dans chaque four.

La tâche serait moins lourde et avec l'esprit plus léger dans les fours si nous avions plus de bénévoles.

Cette opération ne peut se dérouler sans les bénévoles (associations, habitants, parents d'élèves, amis).

Vous êtes cordialement invités à nous rejoindre dans ce petit groupe qu'est le Comité et qui ne cesse de chercher des idées pour égayer la vie dans Douvres.

Le bénévolat dans son village peut être bon pour s'échapper un peu du quotidien et dans la conjoncture actuelle, il faut se préparer à l'entraide car elle sera nécessaire dans les temps à venir !



■ **Farfouille samedi 18 juin**

📅 Retrouvez nos prochains rendez-vous dans le calendrier des Fêtes en page 23 de ce bulletin.

“ Nous remercions chaleureusement encore tous les bénévoles qui ont participé.



Ouverture de la pêche samedi 12 mars : si vous avez envie de pêcher et de vous retrouver de temps en temps autour d'un casse-croûte, dans une bonne ambiance, vous pouvez contacter **Pascal Moine 06 81 25 64 54** ou **Guy Bellaton 06 70 76 30 55**

SoFolk

Association pour l'apprentissage et la pratique des musiques et danses traditionnelles

Nous avons dû attendre bien longtemps avant que le covid nous laisse tournicoter, mais nous avons tout de même pu participer à plusieurs événements de notre commune : marché de Noël, jour de marché, Fête des Fours. SoFolk a également co-animé la fête du village à Journans le 18 juin (participation à **Journ'en Folk**).

C'est quoi une danse folk ? (on dit aussi danse Trad)

Il y en a une variété énorme, car elles viennent de nombreux pays.

*Elles sont souvent issues de collectages auprès des Anciens. Un bal folk n'est pas du tout à confondre avec les danses folkloriques (en costume et chorégraphiées pour un spectacle). **Nous dansons pour faire la fête, pour nous amuser, pour partager ...mais sans sabots ni costumes ...***



Atelier musique : animé par un musicien professionnel, Fred Sonnery qui sait, par sa grande gentillesse, tirer le meilleur de notre groupe d'amateurs.

Atelier danse : nous apprenons un large panel de danses issues du monde traditionnel.

*** Le jeudi soir à la salle des fêtes ***



Gymnastique Douvroise

Le sport est un bon moyen de se défouler et d'extérioriser tout le stress accumulé durant la journée.

Il permet de se dépenser et de se maintenir en forme. Le sport c'est aussi des moments d'amusements, d'échanges et de détente.

La saison sportive s'achève

Tous les mardis soir de 19h00 à 20h00, dans la Salle des Fêtes de Douvres, nous avons pu participer à des cours de gymnastique en compagnie de notre coach Betty.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous attendons en septembre.



Possibilité de tester une séance gratuite. Messieurs vous êtes aussi les bienvenus !



Samedi 26 février : **les chasseurs** ont vendu plus de **300 terrines** et **150 civets de sanglier**, accompagnés de gratins (sur commande).

Le Marché

■ Commerces ambulants

Le mercredi soir, Hervé LACOMBE installe son camion « **Le Fameux Vévé** » sur la Place de la Babillière de **17h30 à 20h30** environ. Il vous propose des viandes cuites à basse température et leurs accompagnements, des salades, des desserts... Tout est fait maison avec des produits locaux.

☎ 06.26.08.90.79 f [lefameuxveve](https://www.facebook.com/lefameuxveve) @ lefameuxveve@outlook.fr

Mickaël Ringot et sa **baraque à Ch'Micke** a arrêté le service du lundi soir dans notre commune car il avait trop peu de clients.



■ Il n'y a plus de marché le vendredi matin.

Laurent Drevet a cessé son activité. Il n'y a donc plus de stand de fruits et légumes. Fidèle depuis 2ans 1/2, nous regrettons son humeur joviale et son sourire. Il était le moteur de notre petit marché.

Fabien Picard avec son beau stand de fromages affinés ne viendra plus non plus...de Bourg-en-Bresse, trop éloigné vu le prix des carburants. **Angéline Bouilly**, notre charmante boulangère, et **Céline Gaillard**, apicultrice passionnée, ont essayé de maintenir un semblant de marché mais cela représente beaucoup de temps et d'énergie pour elles et nous comprenons bien qu'elles aient baissé les bras vu le peu de profit qu'elles en tiraient.

Nous les remercions tous. Nous sommes désolés, nous faisons des recherches pour trouver des remplaçants le plus rapidement possible mais c'est difficile. Les marchés des environs périssent aussi.

Le marché est tellement important pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion. Il est un lieu convivial qui fait vivre notre village.

➤ Si vous connaissez un primeur, un boucher...ou autre, intéressé pour venir, qu'il se fasse connaître auprès de la mairie.

Bar de la Babillière

Mardi 1^{er} mars, **Vincent et Pascale** avaient convié leurs amis et clients pour un **pot de départ** et accueillir **Tania, la nouvelle propriétaire du bar**.

Tania, originaire de Corse du Sud est dans la région depuis 3 ans. Son mari tient la pizzeria La Tavola à Ambérieu. Ayant toujours travaillé dans la restauration, elle a à cœur d'offrir aux Douvrais **un véritable service de proximité**.



■ Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 8h30 à ...

Le matin, elle assure **la vente de pains et viennoiseries** (boulangerie d'Ambronay), **des repas du mardi au vendredi midi** (sur place ou à emporter, réservation conseillée, les menus de la semaine figurent sur sa page facebook et sont relayées sur le site internet de la Mairie) et toujours sur commande **des pizzas le soir** (en stand by pour le moment, le temps de retrouver un pizzaïolo).

Elle diversifie son offre de services : **compte et carte nickel** sont en place, **vente de glaces** en été et prochainement, **service de livraison-colis**.

Elle organise **une soirée à thème chaque mois** (karaoké en mai, soirée disco en juin). Et toujours en diffusion au sein du bar, **les événements sportifs majeurs**.



“ Bienvenue à Douvres Tania !

Nettoyage de Printemps

Ils étaient nombreux au rendez-vous à 9h sur le parking de l'atelier municipal, pour l'opération « Nettoyage de Printemps » organisée cette année par la Mairie. Quelques uns nous ont rejoint un petit peu après la photo de groupe...ce qui fait que **plus de trente adultes et beaucoup d'enfants** (la plus jeune a 3 ans et demi) ont participé à cette opération de nettoyage du village sous un beau soleil printanier.

Quatre équipes munies de seaux, sacs jaunes et noirs ont nettoyé les bords de routes et de rivière côté Ambronay, Coutelieu et Ambérieu ainsi que la piste verte, l'aire de jeux, la place et ses alentours. On retrouve toujours beaucoup (trop) de canettes et bouteilles diverses, des mégots, des papiers toilette et autres emballages, un enjoliveur...

Les pompiers du CPI ont assuré la sécurité de cette opération et François Quinson, avec le véhicule communal, a récupéré les sacs pleins pour gérer tous ces déchets.

L'exercice s'est terminé dans la Salle des Fêtes autour d'un copieux et sympathique casse-croûte organisé et préparé par Yves Provent, Conseiller Municipal, Chantal Benacchio et Roger Beauchard, de La Vie du Loup.



“ Merci à tous les participants pour la leçon de civisme donnée aux enfants.

En Bref !

■ Fleurissement :

300 plants de fleurs ont été repiqués aux entrées du village, au lavoir, à la mairie, à l'école.



■ **Travaux d'entretien sur la Cozance** : des travaux d'entretien financés par SR3A (Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents) ont été réalisés **sur le lit de la Cozance**, notamment au niveau des différents ponts, afin de permettre un meilleur écoulement des eaux en cas de crues et de réduire le risque d'inondations.

Une réunion préalable d'information et de présentation avait réuni les riverains de la Cozance.

■ Un nouvel artisan à Douvres !

Dylan MARIE Electricité générale, rénovation, industrie, dépannage : **3D réal'** Devis gratuit.

☎ 06.69.93.97.92

@ 3drealcontact@gmail.com



■ **La Mission Locale**, un service public de proximité qui peut renseigner et aider les jeunes de 16 à 25 ans à s'insérer. Vous êtes sans emploi, sans formation, avec peu ou pas de revenus, des solutions existent :

@ contact@mljbpa.fr ☎ 04.74.34.61.22



■ Sauv'life : l'application qui sauve des vies.

Sauv'life est **une application** composée de citoyens volontaires à la disposition du SAMU et des pompiers. Vous recevez une notification Sauv'life sur votre téléphone portable lors d'un déclenchement d'alerte du SAMU pour un incident cardiaque dans votre environnement géographique proche. L'application vous guide ensuite pour vous rendre sur le lieu de l'incident.

Que vous soyez ou non formés aux gestes de premiers secours, votre intervention rapide peut permettre de sauver des vies. L'alerte se désactive automatiquement dès que les secours ont pu se rendre sur place. Elle recense également les défibrillateurs à proximité du lieu où vous vous trouvez.



■ **La renouée du Japon** est une plante invasive et défavorable à la biodiversité ! Elle envahit tout notre environnement, jardins, champs et surtout bords de rivière. Sa croissance peut être de 1 à 8 cm par jour !!! Elle peut donc atteindre sa hauteur maximale de 4 mètres en 2 mois au printemps. La plante est très difficile à éradiquer, Il faut bien enlever toutes les racines et rhizomes à la pioche, et ceci pendant au moins 5 ans !!!



A Douvres, des habitants se réunissent pour l'éradiquer des rives de la Cozance au niveau du quartier du Moulin ! **Chacun peut mettre sa pierre à l'édifice et être vigilant en enlevant ces plantes chez lui ou autour de chez lui !**

Déchets : du nouveau

Déchets : Nouveaux jours de collecte

A partir du 4 juillet 2022, vos déchets seront collectés **toutes les deux semaines** (au lieu de toutes les semaines aujourd'hui), **LE VENDREDI** (au lieu du jeudi actuellement).

Après avoir constaté qu'en moyenne chaque foyer sort son bac d'ordures ménagères **une fois toutes les trois semaines**, la CCPA a pris cette décision dans l'objectif de rationaliser le service et de limiter les augmentations de tarifs subies, pour ne pas trop augmenter la facture payée par chacun d'entre nous.

Les habitants sortant leur bac toutes les semaines ont été contactés individuellement pour leur proposer des solutions.

■ Comme cela se fait aujourd'hui, il faudra veiller à **sortir les bacs et sacs la veille au soir** de la collecte (**soit le jeudi soir 1 fois tous les 15 jours**) et **rentrer les bacs le soir de la collecte**.

Quelques rappels concernant le tri

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

■ www.cc-plainedelain.fr

■ www.cc-plainedelain.fr/fr/actualites/nouveaux-jours-de-collecte_-n.html

Déchets interdits pour votre poubelle !

- Les piles, batteries ou ampoules
- Les médicaments périmés
- Les équipements électroniques usagés
- Les huiles alimentaires :
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange
- Les pneus



Collecte des cartons :

Seules les **cartonnettes** (emballages ménagers en carton, de type boîtes de céréales) sont à déposer dans la collecte sélective.

Les cartons bruns (gros cartons de type livraison / commande en ligne) doivent être déposés en déchèterie.



Vous pouvez retrouver le nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères et sacs jaunes en page 2 de ce bulletin.

Arbres

Idées et conseils pour des haies belles et résistantes

Vous pouvez choisir de planter **des haies diversifiées, aux essences variées, bien adaptées à la région**. Elles contribuent à mettre en valeur le paysage (et évitent la monotonie des haies uniformes) tout en favorisant la biodiversité (accueil des oiseaux et des insectes). Les haies uniformes sont souvent sensibles aux maladies et parasites et exigeantes en terme d'entretien.

Vous pouvez privilégier **les espèces végétales locales** et varier les essences (sur 10 arbustes, au maximum 3 pieds de la même espèce).

Attention toutefois aux espèces allergisantes (aulne, bouleau, charme, chataignier, chêne..) ou envahissantes (buddleia..)

■ Quelques exemples d'espèces bien adaptées au climat de nos régions : amélanchier, viorne boule de neige, cassis, chèvrefeuille, cornouiller, fusain d'europe, groseiller, laurier-tin, houx, lilas, mahonia, noisetier, oranger du Mexique, tamaris de printemps, troène, sureau noir...



Rappel des règles en matière de distance de plantation (fixées par le Code Civil, mais possiblement aussi par le PLU et les règlements de lotissement) :

- **haies dont la hauteur est < 2m**, elles doivent être plantées à **au moins 50 cm** de la limite de votre propriété.
 - **haies dont la hauteur excède 2m**, elles doivent être plantées à **2m au minimum** de la limite de propriété.
- prescription trentenaire pour les arbres ne respectant pas cette règle depuis plus de 30 ans.*

Un voisin gêné par la ramure d'un arbre surplombant sa propriété est en droit de demander à son propriétaire de procéder, à ses propres frais, à l'égale à l'aplomb de la limite séparative.

Calendrier des fêtes 1er semestre 2022

Samedi	2	juillet	Promenade	Vie du Loup
Samedi	2	juillet	Fête de l'Ecole	Sou des Ecoles
Samedi	2	juillet	Ball trap	Société de Chasse
Dimanche	3	juillet	Ball trap	Société de Chasse
Samedi	9	juillet	Concours de pétanque	Ass. Jeunes Douvrais
Jeudi	14	juillet	Pique-nique	Comité des Fêtes
Samedi	10	septembre	Promenade	Vie du Loup
Mercredi	14	septembre	Assemblée Générale début de saison	Diane des Grangeons
Samedi	18	septembre	Journée Européenne du patrimoine	Douvres, Mémoire et Patrimoine
Vendredi	23	septembre	A.G remerciements galettes	Comité des Fêtes
Samedi	24	septembre	Balade contée	La Vie du Loup
Dimanche		octobre	Brioche	Sou des Ecoles
Samedi	15	octobre	Repas des Aînés 12h00	C.C.A.S.
Samedi	22	octobre	Opération Courges	Comité des Fêtes
Samedi	22	octobre	Promenade	Vie du Loup
Vendredi	18	novembre	Assemblée Générale	Vie du Loup
Samedi	19	novembre	Opération Oignons	Comité des Fêtes
Samedi	26	novembre	Repas de la Sainte Cécile	Diane des Grangeons
Samedi		décembre	Marché de Noël	Sou des Ecoles

Certaines dates restent à définir et seront communiquées ultérieurement sur le site internet de la commune, sur les panneaux lumineux, dans les boîtes aux lettres ou par voie de presse.

